



REPUBLIQUE DU BENIN

\*\*\*\*\*

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

\*\*\*\*\*



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

\*\*\*\*\*

ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION ET DE MAGISTRATURE (ENAM)

\*\*\*\*\*

MEMOIRE DE FIN DE FORMATION AU CYCLE II POUR L'OBTENTION  
DU DIPLOME D'ADMINISTRATEUR EN GESTION DES PROJETS

OPTION :

MANAGEMENT

FILIERE :

GESTION DES PROJETS

ANNEE ACADEMIQUE :

2004-2006

**EVALUATION A MI-PARCOURS DES  
ACTIVITES DE LA DEUXIEME  
CONVENTION DE COOPERATION  
UNIVERSITAIRE UAC-CIUF (2003-2007)**

Réalisé et soutenu par :

COUTHON Hervé Raoul

Sous la Direction de :

Dr. Souaïbou FAROUGOU  
Maître-Assistant des Universités  
Chef du Service de la Coopération  
Universitaire

M. Roger DOSSOU-YOVO  
Docteur en Droit Economique  
Professeur Assistant à l'ENAM  
Juriste consulte

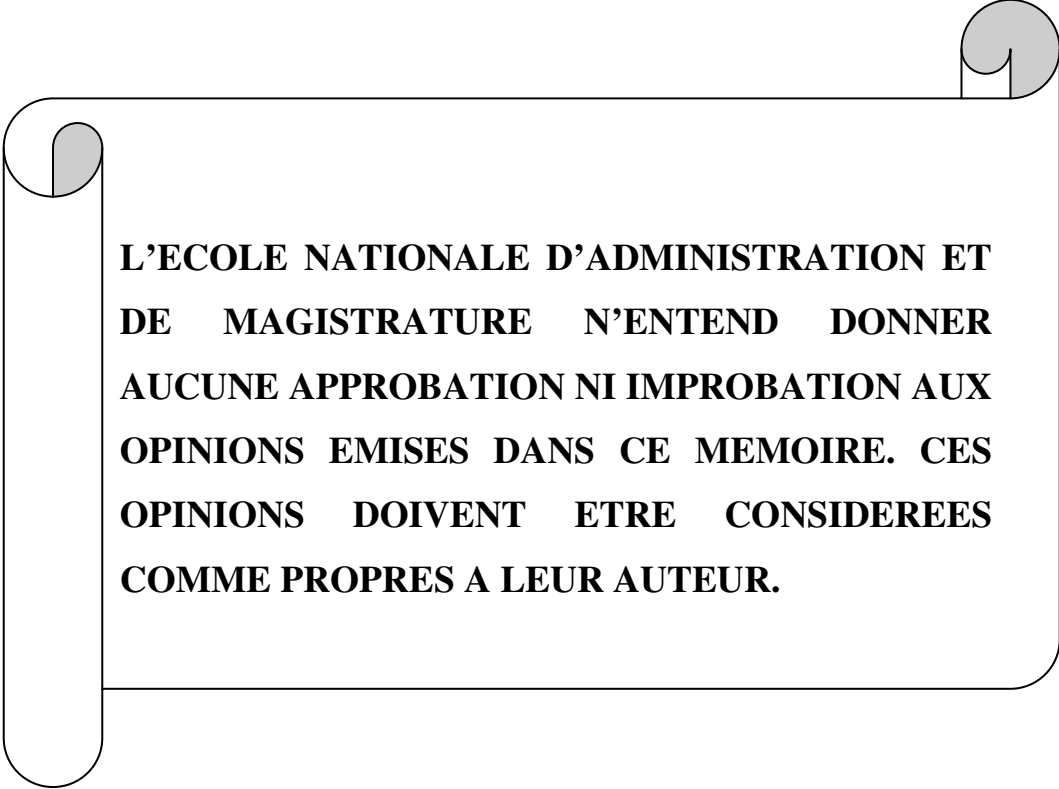
Mai 2006

(version après soutenance)

PAGE DE GARDE VIERGE

## INDICATION DU JURY

<b>NOM ET PRENOMS</b>	<b>ROLE</b>



**L'ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION ET  
DE MAGISTRATURE N'ENTEND DONNER  
AUCUNE APPROBATION NI IMPROBATION AUX  
OPINIONS EMISES DANS CE MEMOIRE. CES  
OPINIONS DOIVENT ETRE CONSIDEREES  
COMME PROPRES A LEUR AUTEUR.**

## DEDICACES

Je dédie le présent mémoire à :

- ❖ Toi Chantale, mon épouse, pour les nombreux sacrifices consentis et les préjudices que cette formation t'a causés. Reçois à travers ce travail qui est aussi le tien, l'expression de mon amour. Que Dieu puisse nous garder toujours unis ;
  
- ❖ Vous Mallory et Jorest, mes enfants, pour l'amour paternel que je vous porte. Recevez ce travail comme le fruit de l'effort personnel que vous devez déployer tout au long de votre vie et que rien d'autre ne peut remplacer.

# REMERCIEMENTS

Nous exprimons nos sincères remerciements :

- ❖ Au personnel de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) avec à sa tête le Directeur ;
- ❖ A Monsieur DOSSOU-YOVO Roger, notre maître de mémoire, pour le précieux temps consacré à suivre ce mémoire ainsi qu'aux critiques et suggestions ;
- ❖ Aux Responsables de la coopération UAC-CIUF/CUD, pour avoir autorisé cette formation et accepté qu'une évaluation soit faite sur la coopération ;
- ❖ A Monsieur FAROUGOU Souaïbou, Chef Service Coopération Universitaire et co-maître, pour ses conseils pratiques, critiques et suggestions pour l'aboutissement du présent travail ;
- ❖ Aux honorables membres du jury, pour avoir accepté de juger ce travail. Vos remarques, suggestions et recommandations nous permettront d'améliorer le présent travail ;
- ❖ A Monsieur Parfait AGBLONON et tout le corps professoral pour l'encadrement et la qualité de la formation donnée
- ❖ A mes collègues de la troisième promotion de la formation en gestion des projets du cycle II de l'ENAM avec lesquels nous avons échangé deux ans durant avec une bonne ambiance de fraternité.

## LISTE DES SIGLES ET ABBREVIATIONS

SIGLES	DEVELOPPEMENT
BU	Bibliothèque Universitaire
CES	Certificat d'Etudes Spécialisées
CIUF	Conseil Inter-Universitaire de la communauté Française de Belgique
CS	Conseil Scientifique
CSS	Comité Scientifique Sectoriel
CUD	Commission Universitaire au Développement
CUI	Coopération Universitaire Institutionnelle
CRPU	Cellule de Ressources en Pédagogie Universitaire
DEA	Diplôme d'Etudes Approfondies
DESS	Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées
ENAM	Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature
ENEAM	Ecole Nationale d'Economie Appliquée et de Management
EPAC	Ecole Polytechnique d'Abomey-Calavi
FADESP	Faculté des Droits et de Sciences Politiques
FASEG	Faculté des Sciences Economiques et de Gestion
FAST	Facultés des Sciences et Techniques
FLASH	Facultés des Lettres, Arts et Sciences Humaines
FSA	Faculté des Sciences Agronomiques
FSS	Faculté des Sciences de la Santé
MESRS	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
SCU	Service de Coopération Universitaire

TP	Travaux Pratiques
UAC	Université d'Abomey-Calavi
UNB	Université Nationale du Bénin
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

# LISTE DES TABLEAUX

TITRE	PAGE
<b><u>Tableau 1</u></b> : Liste des activités 1997-2002 par établissement	6
<b><u>Tableau 2</u></b> : Liste des activités 2003-2007	8
<b><u>Tableau 3</u></b> : Effectif du corps enseignant par établissement	15
<b><u>Tableau 4</u></b> : Effectif des étudiants par établissement (3 <sup>ème</sup> année et plus)	16
<b><u>Tableau 5</u></b> : Structure du premier échantillon	16
<b><u>Tableau 6</u></b> : Effectif des doctorants par établissement	17
<b><u>Tableau 7</u></b> : Structure du deuxième échantillon	17
<b><u>Tableau 8</u></b> : Présentation des activités de formation au DEA et DESS	19
<b><u>Tableau 9</u></b> : Fréquence des enquêtés par établissement informés ou non de l'existence de la CRPU au Rectorat	22
<b><u>Tableau 10.</u></b> Tableau croisé entre la participation aux séances de formation de la CRPU et la connaissance des ses activités	23
<b><u>Tableau 11:</u></b> Evolution des doctorants	26
<b><u>Tableau 12.</u></b> Point des directeurs de thèse africains par discipline	33

## LISTE DES FIGURES

TITRE	PAGE
<b>Graphe 1</b> : Budget des activités de formation au DEA et DESS de 2003 à 2005	20
<b>Graphe 2</b> : Différentes appréciations portées sur la CRPU	24
<b>Graphe 3</b> : Attentes exprimées par les enseignants par rapport à la CRPU	25

## **RESUME**

L'Université d'Abomey-Calavi a signé depuis le 17 Octobre 1997 un accord de coopération universitaire avec les universités francophones de Belgique regroupées au sein du Conseil Inter-Universitaire de la Communauté Française (CIUF) à travers l'une des ses commissions spécialisées : la Commission Universitaire au Développement (CUD). Cet accord a été renouvelé le 27 novembre 2002 pour une période de 5 ans (2003-2007). A mi parcours de son exécution et en prélude à une éventuelle troisième convention quinquennale, il a été jugé nécessaire d'évaluer cette deuxième convention quinquennale en vue de relever des insuffisances quant à son fonctionnement et d'y formuler des recommandations pour les deux années.

En vue d'atteindre cet objectif général, il s'agit de façon spécifique de :

- vérifier si les objectifs préfixés en début de convention et au début de chaque année sont atteints ou en voie de l'être ;
- Vérifier si toutes les dispositions sont prises pour permettre à l'UAC de bénéficier d'un troisième plan.

Les hypothèses suivantes ont été posées :

- **Hypothèse 1** : La réussite de la coopération UAC-CIUF est subordonnée à l'implication réelle de tous les acteurs universitaires.
- **Hypothèse 2** : la reconduction de cet accord de coopération universitaire pour la période 2008-2012 est subordonnée au respect des engagements pris par la partie béninoise lors de la sélection des doctorants.

Pour vérifier ces hypothèses, nous avons procédé par quatre méthodologies de recherche. Nous avons dans un premier temps consulté des documents de la coopération, puis élaboré et administré des questionnaires aux étudiants, au personnel administratif, aux enseignants et aux doctorants de la relève académique. Nous avons aussi eu des entretiens avec les responsables des différentes activités de la coopération ainsi qu'avec certains responsables académiques.

A la fin de cette étude, nous concluons que les activités de formation de troisième cycle DEA et DESS se déroulent bien ainsi que le pool de laboratoires. Les activités de la relève académique et de la Cellule de Ressources en Pédagogie Universitaire se déroulent également bien mais avec quelques difficultés pour la finalisation des thèses pour les doctorants et de la restitution aux enseignants des formations données à leur représentants au cours des séminaires organisées par la cellule.

Des recommandations ont été formulées afin de corriger les insuffisances.

# SOMMAIRE

DEDICACES	v
REMERCIEMENTS	vi
LISTE DES SIGLES ET ABBREVIATIONS	vii
LISTE DES TABLEAUX	ix
LISTE DES FIGURES	x
RESUME	xi
SOMMAIRE	xiii
INTRODUCTION GENERALE	1
Chapitre I – Présentation des Institutions et des activités de la Coopération UAC-CIUF	3
1.1 – Présentation des institutions	3
1.2 – Présentation des activités de la Coopération UAC-CIUF	5
1.3 – De l’objectif de l’étude à la méthodologie choisie	12
Chapitre II – Présentation des données recueillies	14
2.1. – Collecte des données	14
2.2. – Présentation des données	18
Chapitre III Analyse et recommandations	28
3.1 - Analyse des données	28
3.2 – Confrontation de l’analyse des données aux hypothèses de recherche	34
3.3 – Recommandations et conditions de mise en oeuvre	35
CONCLUSION GENERALE	38
BIBLIOGRAPHIE	39
ANNEXES	41
TABLE DES MATIERES	54

## **INTRODUCTION GENERALE**

Avec la création en Août 2001 d'une deuxième université publique à Parakou, l'Université Nationale du Bénin (UNB) a changé de dénomination et est devenue l'Université d'Abomey-Calavi (UAC). L'UAC est donc l'une des deux institutions publiques d'enseignement supérieur et de recherche au Bénin, placées sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS).

L'UAC a pour missions essentielles de :

- former des cadres spécialisés pour les besoins du développement économique, social, intellectuel et culturel de la nation ;
- participer au développement de la recherche scientifique fondamentale et appliquée ;
- donner l'impulsion à l'économie nationale.

L'UAC dispose de plusieurs accords de coopération universitaire lui permettant de renforcer ses capacités institutionnelles, d'étendre et de consolider son rayonnement international. L'un de ces accords de coopération est celui signé avec le Conseil Inter-Universitaire de la Communauté Française de Belgique (CIUF) le 17 octobre 1997 pour une période de cinq ans (1997-2002). Suite à une évaluation concluante, cet accord de coopération a été renouvelé le 27 Novembre 2002 pour une autre période quinquennale (2003-2007).

L'identification ou l'étude de faisabilité doit être un préalable à l'élaboration de tout projet afin de recueillir les besoins réels des populations bénéficiaires dudit projet et d'en mesurer la pertinence. On parle d'évaluation ex-ante. Malheureusement beaucoup de projets ne passent pas par cette étape avant leur exécution. Certains arrivent à terme alors que d'autres échouent en chemin, faisant ainsi partie de la catégorie d'« Eléphants blancs ».

Doit on attendre la fin de la réalisation du projet pour en faire un bilan et ne constater que les difficultés vers la fin où rien ne peut plus être corrigé pour permettre l'atteinte des objectifs préfixées ? Il faut donc qu'à mi-parcours de l'exécution de tout

projet faire une évaluation qui permette d'ajuster les stratégies d'intervention, de relever les résultats obtenus, de comparer ces résultats et de proposer des solutions pour remédier aux écarts constatés.

A mi-parcours de l'exécution des activités de la convention de coopération 2003-2007 et au moment où des discussions sont en cours pour la signature d'un éventuel troisième plan quinquennal (2008-2012), il s'avère indispensable pour les deux parties d'évaluer l'exécution des activités de la convention en cours afin de relever les insuffisances et de pouvoir y remédier avant la fin de la convention.

Le présent mémoire est structuré en trois chapitres : le premier chapitre est consacré à la présentation du CIUF, de l'UAC et des activités de la coopération UAC-CIUF et à la problématique de recherche, le deuxième chapitre abordera la collecte et la présentation des données tandis que le troisième chapitre sera consacré à l'analyse des données d'une part aux recommandations d'autre part.

# **Chapitre I - PRESENTATION DES INSTITUTIONS ET DES ACTIVITES DE COOPERATION UAC-CIUF**

Au cours de ce chapitre, nous aurons à présenter, dans un premier temps les institutions en coopération qui sont l'Université d'Abomey-Calavi et le Conseil Inter-Universitaire de la Communauté Française de Belgique (CIUF). Il sera question par la suite de lister les activités du premier plan et du deuxième plan quinquennal et de présenter les objectifs et les résultats attendus au terme de l'exécution des activités du deuxième plan.

## **1.1 – Présentation des institutions**

### **1.1.1 - Présentation de l'UAC**

L'Université d'Abomey-Calavi (UAC), ex Université Nationale du Bénin (UNB), créée par décret n° 2001-365 du 18 septembre 2001, est un établissement public, scientifique, technique et culturel, doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. L'UAC est l'une des deux institutions publiques d'enseignement supérieur et de recherche au Bénin placées sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

Les deux missions importantes de l'UAC sont l'enseignement et la recherche. La recherche scientifique est réalisée dans les laboratoires au sein des équipes constituées à ce effet, tandis que l'enseignement est dispensé dans deux types d'établissements : les facultés de formation générale d'une part qui sont : la Faculté de Droit et de Sciences Politiques (FADESP), la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG), la Faculté des Sciences et Techniques (FAST), la Faculté des lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH) et les établissements de formation professionnelle d'autre part qui sont : l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM), l'Ecole Polytechnique d'Abomey-Calavi (EPAC), la Faculté des Sciences Agronomiques (FSA), l'Institut National de la Jeunesse, de l'Education Physique et du Sport (INJEPS), la Faculté des Sciences de la Santé (FSS), l'Ecole Nationale d'Economie Appliquée et de Management (ENEAM).

Les établissements de formation post universitaire et para universitaire : Le Centre Béninois des Langues Etrangères (CEBELAE), l'Ecole Normale Supérieure (ENS), l'Institut de Mathématiques et de Sciences Physiques (IMSP) l'Institut Régional de Santé Publique (IRSP), l'Institut de Langue Arabe et Culture Islamique (ILACI),

L'UAC est dirigée par un Recteur aidé dans ses fonctions par une administration centrale. Le Rectorat comprend :

- la Direction des Affaires Académiques (DAA) placée sous la responsabilité du Vice-Recteur ;
- le Secrétariat Général ;
- la Direction des Affaires Administratives et Financières (DAAF)

Organigramme du Rectorat (Voir en annexe 1)

### **1.1.2 - Présentation du CIUF-CUD**

Le Conseil Inter-Universitaire de la Communauté Française de Belgique (CIUF) est un organisme d'intérêt public regroupant l'ensemble des neuf Universités et Facultés universitaires de la communauté française de Belgique.

Il a pour missions principales de:

- remettre des avis sur toute matière relative à l'enseignement universitaire ;
- organiser la concertation entre les institutions universitaires ainsi que vis-à-vis des étudiants et des autres institutions d'enseignement supérieur ;
- promouvoir les collaborations inter-universitaires et inter-facultaires ;
- assurer la représentation des institutions de l'enseignement universitaire de la communauté française au sein de diverses instances nationales ou internationales.

Dans le cadre de ses missions, le CIUF peut créer des commissions ou des groupes de travail spécialisés et encourager des manifestations à caractère scientifique. Une de ces commissions créées est la Commission Universitaire pour le Développement (CUD). Elle est chargée de la mise en oeuvre de la politique de coopération universitaire au développement.

La CUD a pour objectifs la promotion et la mise en œuvre des projets et programmes de coopération universitaire au développement en vue du renforcement des institutions universitaires des pays en développement en tant qu'acteurs du développement de leur pays et de leur région.

La CUD gère plusieurs programmes de coopération dont les programmes de Coopération Universitaire Institutionnelle (CUI). L'objectif global de la CUI est de renforcer les compétences académiques propres d'un nombre limité d'institutions universitaires localisées dans des pays en développement. C'est dans ce cadre que s'inscrit l'accord de coopération universitaire signé entre le CIUF et l'Université d'Abomey-Calavi (UAC).

## **1.2 – Présentation des activités de la Coopération UAC-CIUF**

Cette présentation se fera de deux manières : dans un premier temps on listera les activités exécutées au cours du premier plan quinquennal (1997-2002), ensuite il sera question de lister les activités retenues pour le deuxième plan quinquennal (2003-2007) puis de l'objectif et des résultats attendus des activités du deuxième plan.

### **1.2.1 – Activités du premier plan quinquennal 1997-2002**

Les activités exécutées au cours du premier plan quinquennal sont regroupées dans le tableau ci-après. Ce regroupement est fait par établissement

**Tableau 1 : Liste des activités 1997-2002 par établissement**

ETABLISSEMENT	ACTIVITE
Faculté des Sciences et Techniques (FAST)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui au laboratoire de Pharmacognosie</li> <li>- Effet de l'azolliculture sur l'amélioration durable de la productivité agro piscicole</li> </ul>
Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG)	Appui à la création du Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA) en Sciences de Gestion
Faculté de Droit et de Sciences Politiques (FADESP)	Appui à la création du DEA en Droit de la Personne et de la Démocratie
Faculté des Sciences de la Santé (FSS)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation des spécialistes en Anesthésie-Réanimation</li> <li>- Appui au Certificat d'Etudes Spécialisés (CES) « Santé au travail »</li> <li>- Appui au laboratoire de cytogénétique</li> <li>- Formation d'un anatomopathologiste</li> <li>- Réhabilitation de la salle d'auto-apprentissage</li> <li>- Perfectionnement de l'enseignement dans le domaine de l'établissement des relations précoces parents-enfants</li> </ul>
Ecole Nationale d'Economie Appliquée et de Management (ENEAM) : CEFORP	Appui à la création du Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées (DESS) en Populations et Dynamiques Urbaines
Faculté des Sciences Agronomiques (FSA)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- DESS en Aménagement et Gestion des Ressources Naturelles</li> <li>- Appui au Centre de Biométrie et d'Informatique Générale (CBIG)</li> <li>- Projet de recherche-développement en faveur de l'élevage dans le Borgou</li> </ul>
Institut Régional de Santé Publique (IRSP)	Appui au fonctionnement de l'IRSP et à deux doctorants
l'Institut de Mathématiques et de Sciences Physiques (IMSP)	Octroi de bourse en DEA et en Thèse

**Source : Service de la Coopération Universitaire**

Le programme quinquennal a prévu également la réalisation d'un nombre limité d'activités transversales ayant pour objectif le renforcement institutionnel par le soutien à des domaines et des compétences particulières. C'est le cas de :

- la Cellule de Ressources en Pédagogie Universitaire (CRPU) ;
- l'appui à la réalisation des mémoires en sciences sociales et humaines ;
- l'appui à l'administration universitaire.

## **1.2. – Activités du deuxième plan quinquennal 2003-2007**

Beaucoup d'activités se mènent dans le cadre de cette coopération. Ces activités contribuent à n'en point douter au renforcement des capacités institutionnelles de l'UAC.

Les activités retenues pour cette nouvelle convention sont :

- UAC 01 : Relève académique ;
- UAC 02 : DEA Chaire UNESCO en droit de la personne et de la démocratie ;
- UAC 03 : Cellule de Ressources en Pédagogie Universitaire ;
- UAC 04 : DEA en Sciences de Gestion ;
- UAC 05 : DESS en Aménagement et Gestion des Ressources Naturelles ;
- UAC 06 : DESS en Populations et Dynamiques Urbaines ;
- UAC 07 : Appui à un pool de laboratoires pour l'enseignement et la recherche en sciences biologiques, fondamentales et appliquées ;
- UAC 08 : Renforcement de l'administration universitaire ;
- UAC 09 : Appui à la gestion locale de la coopération

Les activités transversales sont :

- Bibliothèque universitaire ;
- Pédagogie universitaire ;
- Désenclavement technologique

### **1.2.3 – Objectifs et résultats attendus**

Les objectifs et les résultats attendus de l'exécution des activités retenues pour la convention 2003-2007 sont résumés dans le tableau suivant :

**Tableau 2 : Liste des activités 2003-2007**

ACTIVITES	OBJECTIFS	RESULTATS ATTENDUS
UAC 01 : Relève académique	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Consolider les acquis des expériences des DEA, CES et DESS ;</li> <li>➤ Fournir des cadres spécialisés ayant une bonne maîtrise des outils modernes de diagnostic et de gestion à divers niveaux ou dans divers secteurs d'activité</li> </ul>	22 enseignants chercheurs formés au terme de la convention pour prendre la relève des cours à l'UAC
UAC 02 : DEA Chaire UNESCO en droit de la Personne et de la Démocratie	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Renforcer l'Etat de droit en Afrique Subsaharienne francophone ;</li> <li>➤ Constituer un centre d'excellence en matières d'études et de recherches concernant les questions relatives aux droits de l'homme et à la démocratie</li> </ul>	<p>La Chaire UNESCO en droit de la Personne et de la Démocratie devenue un centre d'excellence.</p> <p>27 étudiants formés par an</p>
UAC 03 : Cellule de Ressources en Pédagogie Universitaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Renforcer la compétence pédagogique des enseignants</li> <li>➤ Produire des matériels didactiques (plans de cours, notes de cours, etc.)</li> <li>➤ Mieux utiliser des moyens scripto-visuels</li> <li>➤ Former des cadres compétents, capables de s'investir dans les enjeux de développement de leur pays</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Qualité de l'enseignement améliorée ;</li> <li>➤ Production de notes de cours généralisée ;</li> <li>➤ Taux d'inscription sur les listes d'aptitude du CAMES amélioré.</li> <li>➤ 3 séminaires de formation par an</li> </ul>
UAC 04 : DEA en Sciences de Gestion	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Renforcer les capacités humaines et institutionnelles en vue d'assurer de façon durable l'enseignement de la gestion</li> <li>➤ Favoriser le développement d'une recherche permettant d'accompagner et d'évaluer les mutations en cours au sein de l'économie régionale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Corps d'enseignants de haut niveau constitués dans les différents domaines de la Gestion ;</li> <li>➤ Rôle de leader régional joué par la FASEG renforcé dans le domaine de l'enseignement de la Gestion</li> <li>➤ 25 gestionnaires formés par an</li> </ul>

ACTIVITES	OBJECTIFS	RESULTATS ATTENDUS
UAC 05 : DESS en Aménagement et Gestion des Ressources Naturelles	Fournir des cadres spécialisés ayant une bonne maîtrise de la technologie moderne de gestion des ressources naturelles pour le Bénin et pour l'Afrique	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ FSA/UAC devenue un centre régional de formation de spécialistes en gestion des ressources naturelles ;</li> <li>➤ Cadres compétents fournis pour les structures privées ou d'Etat chargées de la gestion des ressources naturelles.</li> <li>➤ 12 étudiants formés par promotion de 2 ans</li> </ul>
UAC 06 : DESS en Populations et Dynamiques Urbaines	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Former une quinzaine d'étudiants en population et dynamiques urbaines</li> <li>➤ Etudier la population et les incidences sur l'urbanisation, l'environnement, l'habitat, l'économie et la santé de la reproduction</li> <li>➤ Créer et faire fonctionner un centre de documentation</li> <li>➤ Mettre à disposition de personnel qualifié sur le marché du travail</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 15 étudiants formés par an ;</li> <li>➤ Centre de documentation fonctionnel ;</li> <li>➤ Salle machine fonctionnelle.</li> </ul>

ACTIVITES	OBJECTIFS	RESULTATS ATTENDUS
UAC 07 : Appui à un pool de laboratoires pour l'enseignement et la recherche en sciences biologiques, fondamentales et appliquées	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Favoriser la formation pratique des étudiants par la mise à disposition d'un matériel adéquat et d'une collaboration avec des entités universitaires belges ;</li> <li>➤ Développer des équipes de recherche intra UAC et établir des partenariats avec des équipes universitaires belges ;</li> <li>➤ Fournir des cadres spécialisés performants pour réduire la pauvreté et participer à la formation d'autres cadres compétents.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Centre d'excellence de recherches mis en place ;</li> <li>➤ Collaboration universitaire des laboratoires établie;</li> <li>➤ Enseignement au niveau des TP renforcé;</li> <li>➤ Des laboratoires équipés pour un fonctionnement adéquat ;</li> <li>➤ Des techniciens et des cadres impliqués dans la recherche et la fourniture des résultats de diagnostics biologiques, de niveau satisfaisant, formés</li> </ul>
UAC 08 : Renforcement de l'administration universitaire	Améliorer les prestations des personnels de l'administration universitaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Meilleure organisation du travail ;</li> <li>➤ Prestation du personnel de l'administration universitaire et des techniciens de laboratoire améliorée ;</li> <li>➤ Utilisation généralisée des techniques informatiques ;</li> <li>➤ 4 personnes formées en moyenne par an à partir de 2004 ;</li> <li>15 personnes recyclées en moyenne par an</li> </ul>
UAC 09 : Appui à la gestion locale	Faciliter la gestion administrative et financière de la coopération.	Coordination efficace des activités

ACTIVITES	OBJECTIFS	RESULTATS ATTENDUS
Bibliothèque universitaire	Renforcer la capacité de la bibliothèque de l'Université d'Abomey-Calavi à soutenir les activités d'enseignement, de formation et de recherche.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Ressources documentaires en quantité et en qualité suffisantes, Ressources documentaires de tous les établissements accessibles ;</li> <li>➤ Ressources humaines nécessaires, en quantité et en qualité ;</li> <li>➤ Toutes les bibliothèques de l'UAC mise en réseau ;</li> <li>➤ Ressources documentaires accessibles à l'extérieur grâce aux TIC.</li> </ul>
Désenclavement technologique	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Apporter un soutien à la connexion à l'Internet sur les trois principaux centres universitaires de l'UAC (Abomey-Calavi, Cotonou et Porto-Novo)</li> <li>➤ Renforcer les outils de calculs scientifiques en vue de faciliter les problèmes de modélisation et de simulation, en développant le parc informatique des centres universitaires ;</li> <li>➤ Développer une synergie avec les universités voisines, notamment avec le Burkina-Faso, le Togo et le Niger.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ UAC ouvert sur le monde</li> <li>➤ Prestations des enseignants-chercheurs de l'UAC améliorée ;</li> <li>➤ Demande des chercheurs de la sous-région de bénéficier des capacités de calculs scientifiques des centres universitaires de l'UAC satisfaite.</li> </ul>

**Source : Service de la Coopération Universitaire**

## 1.3 – De l’objectif de l’étude à la méthodologie choisie

Nous présenterons dans cette partie d’une part les objectifs poursuivis dans le cadre de cette évaluation et les hypothèses de recherche émises et d’autre part de la méthodologie choisie pour y parvenir.

### 1.3.1 – Objectifs et hypothèses

Cette étude vise à analyser les résultats obtenus à mi-parcours de l’exécution des activités de la deuxième convention de coopération UAC-CIUF, de relever les forces et les faiblesses de l’exécution de ces activités et de formuler des recommandations pour son amélioration. En vue d’atteindre cet objectif général, il s’agira de façon spécifique de :

- vérifier si les objectifs préfixés en début de convention et au début de chaque année sont atteints ou en voie de l’être ;
- vérifier si toutes les dispositions sont prises pour permettre à l’UAC de bénéficier d’un éventuel troisième plan.

Pour mieux apprécier l’état d’avancement du programme, les hypothèses de travail suivantes ont été choisies.

**Hypothèse 1** : La réussite de la coopération UAC-CIUF est subordonnée à l’implication réelle de tous les acteurs universitaires.

**Hypothèse 2** : la reconduction de cet accord de coopération universitaire pour la période 2008-2012 est subordonnée au respect des engagements pris par la partie béninoise lors de la sélection des doctorants.

### 1.3.2 – Choix de la méthodologie de recherche

La méthode de recherche utilisée a été faite en quatre étapes : la revue documentaire, l’observation directe, les questionnaires et l’entretien auprès des responsables d’activités, d’enseignants et de doctorants.

La revue documentaire, nous permettant de nous inspirer de tous les documents sur la coopération UAC-CIUF et sur les évaluations à mi-parcours.

L'observation directe pour nous permettre de vérifier l'effectivité de l'exécution du programme sur le terrain.

## Chapitre II - PRESENTATION DONNEES RECUEILLIES

Ce chapitre sera consacré dans un premier temps à la technique mise en place pour collecter les données et dans un second temps à la présentation des données collectées.

### 2.1 – Collecte des données

La vérification des hypothèses est fondée sur la base des différentes méthodes de recherche précitées. Ainsi pour pouvoir collecter les informations nécessaires, nous nous sommes inspirés d'un certain nombre de documents et réaliser des questionnaires et des entretiens.

Nous avons donc eu recours dans un premier temps non seulement à des documents sur la signature de l'accord de coopération, mais aussi sur le fonctionnement de la coopération. Vu les spécificités de ce programme composé de plusieurs activités, nous avons prévu selon le cas de faire des entretiens ou de réaliser des questionnaires à administrer aux usagers de l'UAC à savoir les étudiants, les enseignants et les doctorants.

La taille de l'échantillon à choisir diffère selon les activités. Pour les activités dont la population cible concernée n'est pas nombreuse, l'échantillon choisie est de 100 %, ceci est valable pour l'activité 1 : « Relève académique ». Pour les activités dont la population cible est vaste, nous avons procédé par un échantillonnage.

L'échantillonnage est le processus par lequel une partie de la population est prise en compte pour une étude en vue de la généralisation des résolutions à toute la population. Diverses techniques d'échantillonnage ont été combinées dans le cadre de cette recherche à savoir :

- **Echantillonnage exhaustif** : Il permet de toucher chaque individu du groupe cible. Cette technique a été appliquée au questionnaire adressé aux doctorants de la relève académique. Le modèle de questionnaire se trouve en annexe 2.

- **Echantillonnage non exhaustif** : Seule une partie du groupe cible est concernée. Cette technique s'applique dans le cas où l'ensemble des membres du groupe cible est de grande taille. Cette technique a été appliquée au questionnaire adressé aux enseignants sur la CRPU. Le modèle du questionnaire se trouvent en annexe 2.

Les populations des étudiants, des enseignants et du personnel administratif, technique et de service se présentent comme suit :

**Tableau 3 : Effectif du corps enseignant par établissement**

<b>ETABISSEMENT</b>	<b>NOMBRE</b>
ENAM	35
FASEG	38
ENEAM	35
FADESP	49
EPAC	112
FAST	95
FLASH	110
FSS	117
FSA	84
<b>TOTAL</b>	<b>675</b>

**Source : Service du personnel – Année 2005-2006**

**Tableau 4 : Effectif des étudiants par établissement (3<sup>ème</sup> année et plus)**

<b>FACULTE</b>	<b>NOMBRE</b>
FASEG	921
FADESP	1 815
FAST	872
FLASH	1 814
FSS	511
ESAS	27
FSA	216
ENEAM	222
EPAC	543
ENAM	619
<b>TOTAL</b>	<b>7 560</b>

**Source : Service de la Scolarité et de la Statistique – Année 2004-2005**

- Le questionnaire administré par échantillonnage non exhaustif concerne la CRPU : nous avons choisi d'enquêter 10% du corps enseignant répartis proportionnellement au nombre du personnel enseignant par établissement. La structure de l'échantillon est la suivante.

**Tableau 5 : Structure du premier échantillon**

<b>ETABISSEMENT</b>	<b>NOMBRE</b>	<b>ECHANTILLON PREVU</b>
ENAM	35	4
FASEG	38	4
ENEAM	35	4
FADESP	49	5
EPAC	112	11
FAST	95	10
FLASH	110	11
FSS	117	12
FSA	84	8
<b>TOTAL</b>	<b>675</b>	<b>68</b>

**Source : Service du personnel – Année 2005-2006**

Le questionnaire concernant la relève académique a été administré à tous les doctorants dont voici l'effectif par établissement.

**Tableau 6 : Effectif des doctorants par établissement**

<b>FACULTE</b>	<b>NOMBRE</b>
FSA	2
IMSP	1
FASEG	5
FADESP-CHAIRE UNESCO	2
FLASH	5
<b>TOTAL</b>	<b>15</b>

**Source : Service de la Coopération Universitaire – Année 2005-2006**

NB : Au début de la convention il y avait 22 doctorants. Certains n'ont pas pu franchir le cap du DEA, du DESS ou du CES. Deux doctorants de l'IMSP ont soutenu leur thèse de doctorats en 2003, deux autres ont obtenu leur CES dont l'un est déjà recruté par la fonction publique.

Ce questionnaire administré aux doctorants sera fait par échantillonnage exhaustif.

**Tableau 7 : Structure du deuxième échantillon**

<b>FACULTE</b>	<b>NOMBRE</b>	<b>ECHANTILLON PREVU</b>
FSA	2	2
IMSP	1	1
FASEG	5	5
FADESP-CHAIRE UNESCO	2	2
FLASH	5	5
<b>TOTAL</b>	<b>15</b>	<b>15</b>

**Source : Service de la Coopération Universitaire – Année 2005-2006**

## **2.2 – Présentation des données des activités**

Signalons d'entrée de jeu qu'il y a une légère différence entre l'échantillonnage prévu et celui réalisé. Cet écart est dû à plusieurs raisons dont notamment :

- Le mouvement de grève observé sur le campus. Beaucoup d'enseignants et étudiants cibles ont désertés le campus ;
- La campagne électorale qui a fait que peu d'enseignants sont présents sur les campus.

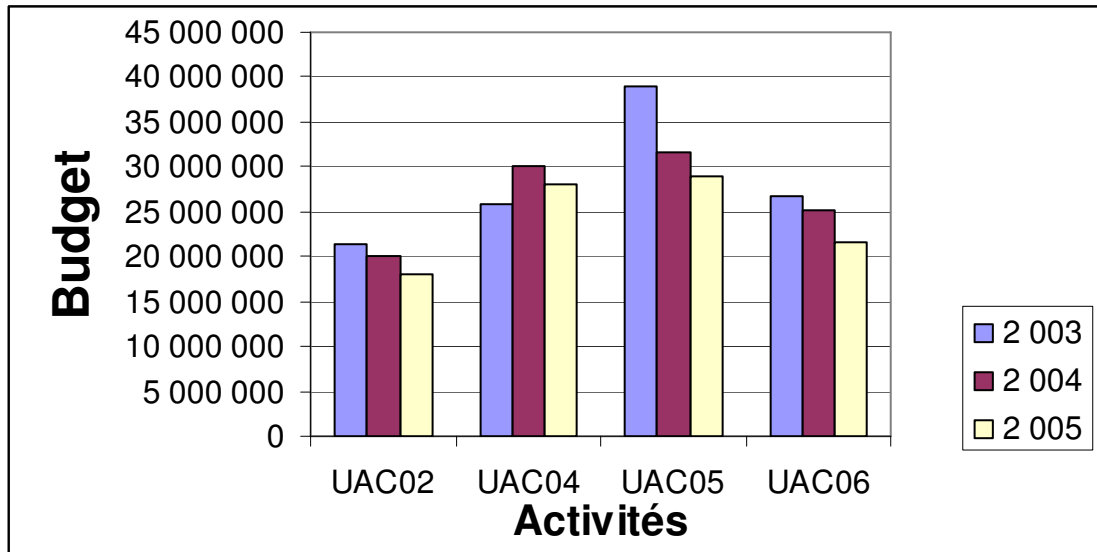
Néanmoins nous avons pu réaliser nos enquêtes et entretiens et la présentation des données se fera par activité.

### **2.2.1 - Activités de formation DEA et DESS**

**Tableau 8 : Présentation des activités de formation au DEA et DESS**

ACTTIVITES	ACTIONS	RESULTATS OBTENUS
UAC 02 : DEA Chaire UNESCO en droit de la Personne et de la Démocratie	Missions d'enseignement Belges et Africains Missions d'enseignements locaux Equipement de la salle informatique	Tous les étudiants des promotions 2003 et 2004 ont soutenu leur mémoire 20 étudiants sur les 27 de la promotion 2005 ont soutenu leur mémoire Les diplômés sont impliqués dans la gestion des affaires publiques au Rwanda, au Burundi. Au Bénin ils sont sur le point de prendre la relève sur le plan académique et d'autres occupent d'importants postes dans l'administration
UAC 04 : DEA en Sciences de Gestion	Missions d'enseignement Belges et Africains Mission d'enseignements locaux Equipement de la salle informatique	Tous les étudiants des promotions 2003 à 2005 ont déjà soutenu leur mémoire Une majorité des diplômés de DEA est utilisée dans divers établissements de nos deux universités et dans ceux des universités privées. Les autres travaillent dans les secteurs public ou privé
UAC 05 : DESS en Aménagement et Gestion des Ressources Naturelles	Missions d'enseignement Belges et Africains Mission d'enseignements locaux Equipement de la salle informatique	Les 12 étudiants de la promotion 2003-2005 ont soutenu et certains sont déjà en fonction et certains sont déjà en fonction dans des structures publiques comme privées
UAC 06 : DESS en Populations et Dynamiques Urbaines	Missions d'enseignement Belges et Africains Mission d'enseignements locaux Equipement de la salle informatique	Tous les étudiants des promotions 2003 et 2004 ont déjà soutenu 19 étudiants sur 21 de la promotion 2005 ont déjà soutenu La plupart des étudiants travaillent dans des structures privées comme privées

**Source : Service de la Coopération Universitaire**



**Graph 1 : Budget des activités de formation DEA et DESS de 2003 à 2005**

### 2.2.2 –Pool de laboratoires

- 255 étudiants ont bénéficié de l’apport du pool (Médecine première année=110, Médecine 2=44, Pharma 1=50, Pharma 2=14, Pharma 3=23, Pharma 4=14)
- Appui en matériels et en produits à la réalisation des mémoire par les étudiants en pharmacie
- Deux sillabi ont été rédigés en hématologie et en bactériologie pour les travaux pratiques.
- Les formateurs des laboratoires ont suivi des cours de formation de remise à niveau

#### Liste de quelques travaux pratiques réalisés

- **TP en chimie organique en pharmacie 2 :**
  - *Technique instrumentale dans un laboratoire de chimie organique*
  - *Préparation de l'aspirine*
  - *Préparation de l'acide picrique*
  - *Préparation de l'acétanilide*
  - *Hydrolyse du benzonitrile*
  - *Test de phénols*
  - *Oxydation du cyclohexène par  $KMnO_4$*
  - *Préparation du phénylhydrazine*

- *Préparation de l'oxime du cyclohexanone*
- *Préparation d'une résine : urée-formol*
- *Préparation d'une résine urée-aniline*
- *Synthèse de l'acide adipique*
- *Prise de poids et de température de fusion des différents composés synthétisés au cours des TP*

➤ ***TP de chimie organique en pharmacie 3***

- *Extraction de la caféine, du thé, et de la cola*
- *Dosage de la vitamine C dans l'orange, l'ananas, du citron, de la tomate et du citron greffé.*

### **2.2.3 –CRPU**

Point des réalisations de la CRPU

#### **2003**

- Séminaire sur l'évaluation des apprentissages
- Séminaire sur l'élaboration des programmes d'enseignement
- Séminaire d'initiation pédagogique des nouveaux enseignants de l'UAC
- Ateliers de restitution FLASH, FASEG, INJEPS

#### **2004**

- Atelier sur l'élaboration des programmes d'enseignement (2ème session) + Direction des mémoires
- Atelier sur les stratégies d'apprentissage
- Atelier sur la pédagogie des grands groupes
- Livret de l'enseignant de la FSS
- Ateliers de restitution ENAM, ILACI, ENS, INJEPS, FSS, FLASH, FAST
- Evaluation institutionnelle de la FSS

La synthèse des données issues du questionnaire se présente comme suit :

**Tableau 9 : Fréquence des enquêtés par établissement informés ou non de l'existence de la CRPU au Rectorat**

ETABLISSEMENT	Etre informé de l'existence de la CRPU		
	Oui (%)	Non (%)	TOTAL (%)
FAST	5 (50)	5 (50)	10 (100)
FLASH	7 (70)	3 (30)	10 (100)
FSS	6 (85.71)	1 (14.29)	7 (100)
FADESP	4 (80)	1 (20)	5 (100)
FASEG	2 (40)	3 (60)	5 (100)
EPAC	8 (80)	2 (20)	10 (100)
FSA	10 (100)	0 (0.00)	10 (100)
ENAM	5 (100)	0 (0.00)	5 (100)
ENEAM	5 (100)	0 (0.00)	5 (100)
<b>TOTAL</b>	<b>52 (77.61)</b>	<b>15 (22.39)</b>	<b>67 (100)</b>

Ce tableau montre que la majorité des enseignants questionnés (77.61%) ont entendu parler de la CRPU. Et que plus particulièrement la quasi-totalité des enseignants des établissements de formation professionnelle (FSS, EPAC, FSA, ENAM et ENEAM) sont informés de l'existence de cette cellule contrairement à leur collègue des établissements de formation générale (FAST, FLASH, FADESP et FASEG).

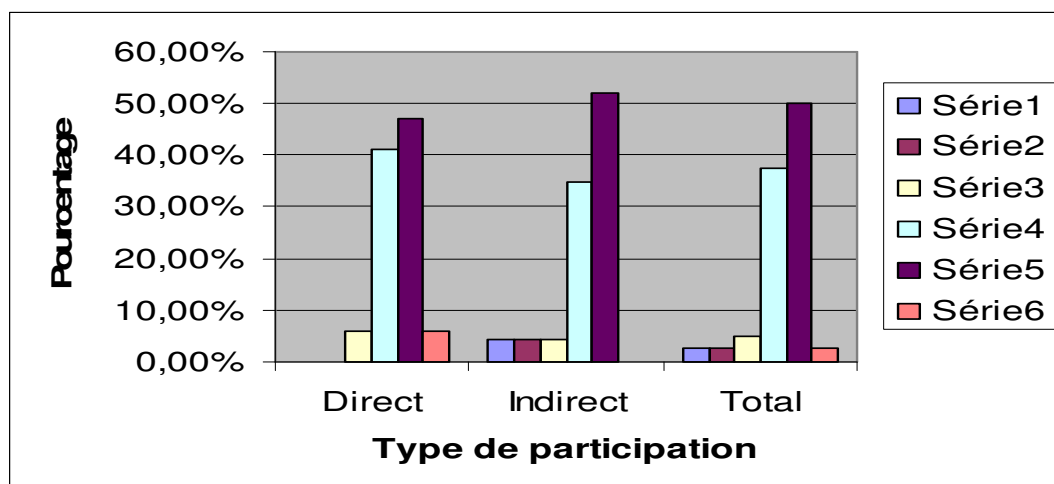
**Tableau 10. Tableau croisé entre la participation aux séances de formation de la CRPU et la connaissance des ses activités.**

Participation aux formations		Connaissance des activités de la CRPU		
		Oui	Non	Total
Fréq. abso.	Non	1	26	27
Ligne (%)		3,70	96,30	100
Fréq. abso.	Oui direct.	2	15	17
Ligne (%)		11,76	88,24	100
Fréq. abso.	Oui indirect.	1	22	23
Ligne (%)		4,35	95,65	100
<b>Totaux (%)</b>		<b>4 (5,97)</b>	<b>63 (94,03)</b>	<b>67 (100)</b>

L'une des activités de la CRPU est l'organisation régulière des sessions de formation des enseignants à toutes les techniques qui leur permettent d'améliorer leur enseignement. Trois enseignants par établissement participent à ces sessions de formation. Ceux-ci sont chargés avec l'appui financier et technique de la CRPU de faire des séances de restitution à leurs collègues du même établissement.

Les résultats ci-dessus révèlent que seulement 6% des enseignants enquêtés ont estimé connaître les activités de la CRPU qui sont :

- La mise à disposition des enseignants d'ouvrages :
- La mise à disposition des enseignants des ordinateurs pour les travaux de recherche via l'internet ;



## **Graph 2 : Différentes appréciations portées sur la CRPU**

### **Légende**

Série 1 = La formation ne touche pas tous les enseignants

Série 2 = La CRPU ne s'ouvre pas aux enseignants

Série 3 = La CRPU ne se fait pas connaître

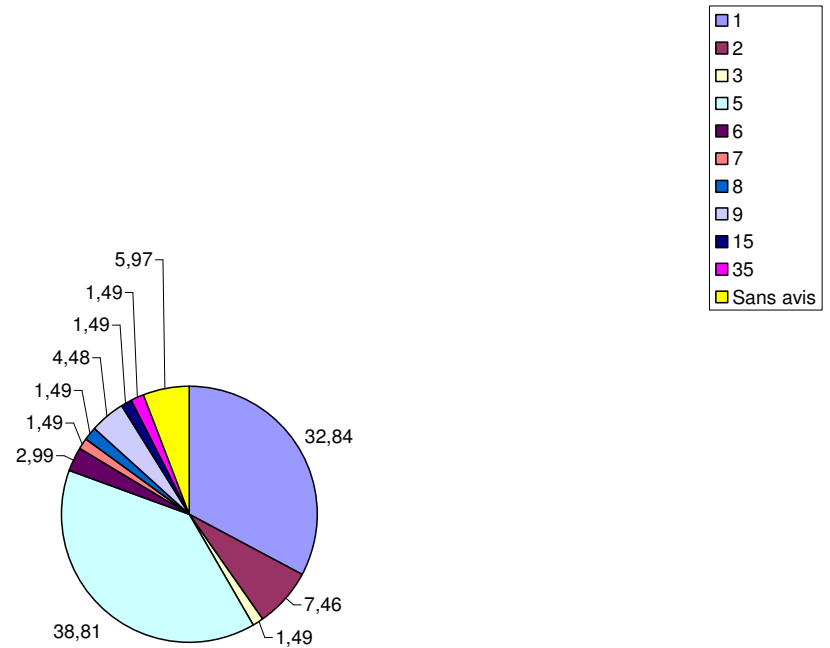
Série 4 = Sans réaction

Série 5 = La CRPU est une structure très bonne

Série 6 = Doter la CRPU de personnel formateur

De façon générale, 37,50% des enseignants ayant pris part directement ou indirectement aux formations organisées par la CRPU ne se sont pas prononcés sur cette structure. Cependant la moitié de ceux-ci, soit 50% estiment que la CRPU est une très bonne structure, indispensable pour leur remise à niveau.

En complément à ce graph et d'après les résultats de l'enquête, la totalité des enseignants qui ont pris part aux différentes séances de formation disent avoir acquis de nouvelles connaissances et de nouvelles aptitudes.



**Graphique 3 : Attentes exprimées par les enseignants par rapport à la CRPU**

**Légende :**

- 1 = Faire des prospectus sur ces activités
- 2 = Faire la formation des enseignants par établissement
- 3 = Mettre à la disposition des enseignants de matériels didactiques
- 5 = Appuyer mieux les cellules d'entité par des formations et les équipements didactiques
- 6 = Mieux impliquer le corps enseignant dans le fonctionnement de la CRPU
- 7 = Organiser des inspections
- 8 = Doter la CRPU de personnel formateur
- 9 = Multiplier les séminaires de formation et des séances de restitution
- 15 = Visite des cellules d'entités par les membres de la CRPU
- 35 = Participation directe des enseignants à la formation

Les principaux souhaits exprimés par les enseignants sont de deux ordres : appui financier, matériel et en formateur aux cellules d'entités lorsqu'elles existent d'une part et apport aux enseignants de l'information sur tout ce qui a rapport à la CRPU d'autre part.

## 2.2.4 – Relève académique

**Tableau 11. Evolution des doctorants**

FACULTES	NOMBRE DE DOCTORANTS ET DE CES			
	INSCRITS	AYANT SOUTENU	FORMATION SUSPENDUE	RESTE A SOUTENIR
ENEAM	1	0	1	0
FSA	2	0	0	2
FSS	3	2	1	0
EPAC	1	0	1	0
IMSP	3	2	0	1
FASEG	5	0	0	5
FLASH	5	0	0	5
FADESP-CHAIRE UNESCO	2	0	0	2
<b>TOTAL</b>	<b>22</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>15</b>

**Source : Service de la Coopération Universitaire**

Les quatre boursiers ayant déjà soutenu leur thèse ont commencé les études de doctorant au cours de la première convention (1997-2002).

Les trois boursiers dont la formation a été suspendue, n'ont pas été jugés aptes par la partie belge à poursuivre leur thèse car semble-t-il, ils n'auraient pas le niveau requis.

Seuls neuf des quinze boursiers de la relève académique ont pu répondre au questionnaire qui leur a été adressé car certains sont en stage en Belgique et d'autres font leurs travaux de recherche sur le terrain au nord du Bénin. Les résultats qui seront présentés concerneront donc ceux qui ont répondu effectivement au questionnaire.

Deux des neuf boursiers pensent qu'ils ne pourront pas soutenir leur mémoire dans les délais prévus pour diverses raisons. Des observations faites sur le terrain, il ressort qu'en réalité la majorité des boursiers, ne pourra respecter les échéances.

Tous les boursiers affirment qu'ils sont bien suivis dans leurs travaux en Belgique. Malheureusement tel n'est pas le cas lors de leur séjour au Bénin contrairement à ce que soutiennent huit d'entre eux.

En marge de l'administration du questionnaire aux doctorants, nous avons eu un entretien avec le Secrétaire Permanent du Conseil Scientifique sur la procédure de recrutement des enseignants à l'UAC. Cette procédure se résume comme suit : les candidats au recrutement à un poste à l'UAC envoient un dossier d'inscription et de recrutement au Recteur qui l'affecte au Conseil Scientifique (CS). Le CS à son tour envoie le dossier au Comité Scientifique Sectoriel (CSS) pour étude et avis motivé. Ce dossier est alors envoyé au département concerné qui donne son avis. Le dossier est retourné au CSS qui se prononce et le retourne au CS avec un avis motivé. Le dossier reste au niveau du CS jusqu'à ouverture de poste et lors de la réunion du CS, ses membres, qui sont entre autres, les chefs d'établissements, défendent les dossiers de leurs candidats.

Il faut dire qu'en amont les chefs d'établissement avaient déjà transmis au CS la liste de leur besoin en matière d'enseignement.

Il est aussi important de noter la définition donnée par le Secrétaire Permanent du CS sur la relève académique. Selon lui, la relève académique concerne les jeunes enseignants qui n'ont pas encore soutenu leur thèse, mais qui sont déjà connus des établissements où ils interviennent. Ils peuvent être agents permanents de l'Etat ou non.

## **Chapitre III – ANALYSE ET RECOMMANDATIONS**

Dans ce chapitre, il sera question de faire dans un premier temps l'analyse des données recueillies, puis de confronter les résultats de l'analyse et enfin de formuler des recommandations pour corriger les insuffisances constatées.

### **3.1 – Analyse des données recueillies**

Le thème de notre travail concerne l'évaluation à mi-parcours des activités de la deuxième convention de coopération UAC-CIUF, cela suppose que l'analyse des différentes données recueillies permettra de mesurer d'une part la cohérence et la pertinence des activités retenues mais aussi l'efficacité et l'efficience de l'exécution de ces activités.

#### **3.1.1 – Cohérence**

La coopération universitaire entre la Belgique et le Bénin, est basée sur des accords bilatéraux signés entre les gouvernements respectifs. Les activités et les échanges de coopération s'organisaient sur des relations bilatérales individuelles entre professeurs et chercheurs de la Belgique et du Bénin. C'est ainsi que les initiatives et projets de coopération répondaient plutôt à des propositions émanant d'enseignants du supérieur ayant des affinités, ce qui leur permettait d'envisager des collaborations spécifiques, dans le cadre des besoins et des domaines précis. Ainsi chaque enseignant cherchait des moyens pour satisfaire à ses besoins pour le développement de son département ou de l'établissement. Ces besoins ont pour noms :

- Le manque du personnel enseignant qualifié. Ceux qui ont une certaine expérience sont à des postes de responsabilité et désertent l'université.
- Vieillesse du personnel enseignant ;
- Insuffisance de réactifs, de consommables et d'équipement pour un bon fonctionnement des laboratoires ;
- Insuffisance ou absence d'appui aux enseignants dans les travaux de recherche.

La cohérence des différentes activités entreprises dans le cadre de la coopération avec les universités belges s'inscrivait donc dans la logique du bien être individuel que du développement de l'université qui n'avait pas de plan stratégique.

Ainsi donc, les activités prises isolément, permettent à leur promoteur d'atteindre des objectifs qu'ils se sont fixés ; objectifs, qui au départ ne tiennent pas compte forcément de la vision de l'UAC. Rappelons qu'au début de la convention, qu'une activité est mise en place par la volonté de deux enseignants : un belge et un béninois. L'institutionnalisation des activités à corriger ce fait et seules les activités qui s'inscrivent dans le cadre du plan stratégique de l'UAC ont été retenues. La mise en place d'un groupe de pilotage des activités et d'une coordination pour le suivi de l'exécution assure une cohérence entre les objectifs de ces activités et ceux de l'UAC.

### **3.1.2 – Pertinence**

Il s'agira de voir si les objectifs poursuivis par cette coopération à travers l'exécution des différentes activités peuvent contribuer à résoudre certains problèmes qui se posent à l'UAC.

A la suite d'une évaluation concluante, cet accord de coopération a été renouvelé le 27 Novembre 2002 pour une période de 5 ans (2003-2007). Le montant prévisionnel de cet accord s'élève à deux millions cinq cent mille (2.500.000) euros soit un milliard six cent trente neuf millions huit cent quatre vingt douze mille cinq cents (1.639.892.500) francs CFA. En effet, l'objectif principal de cet accord est de renforcer les capacités institutionnelles de l'UAC. Les objectifs spécifiques du programme de coopération universitaire se présentent comme suit :

- Poursuite du soutien à des formations de troisième cycle ;
- Renforcement des formations doctorales ;
- Complément à la formation des enseignants par un soutien à une formation pédagogique ;
- Appui à un pool de laboratoires ;
- Poursuite du soutien à l'administration universitaire ;
- Contribution au désenclavement numérique de l'UAC.

La pertinence des activités retenues dans le cadre de la deuxième convention réside dans le fait que ces activités s'inscrivent pleinement dans les objectifs du plan stratégique de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (2002-2007) aux points suivants :

- Objectif 1 : Renforcer le cadre institutionnel
  - Stratégie 2 : Renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles des établissements publics d'enseignement supérieur ;
- Objectif 2 : Renforcer la qualité de l'offre d'éducation
  - Stratégie 1 : Développement de la formation académique et pédagogique des enseignants-chercheurs ;
  - Stratégie 2 : Recherche de l'adéquation formation-emploi ;
  - Stratégie 3 : Promotion des nouvelles technologies et soutien des innovations

### **3.1.3 – Efficacité et efficience**

Dans cette section, nous vérifierons si les résultats issus de l'exécution des différentes activités sont conformes aux prévisions faites avant le démarrage des activités, c'est l'efficacité. Quant à l'efficience, elle nous amènera à vérifier si les moyens mobilisés pour réaliser les activités ont été utilisés de façon optimum.

L'efficacité et l'efficience de l'exécution se mesureront par activité

#### **3.1.3.1 – Activités de formation au DEA et DESS**

Nous constatons que les objectifs préfixés en début de convention sont largement atteints (**tableau n° 8**) et ce malgré la variation du budget alloué à ces activités. L'atteinte de ces objectifs est due dans un premier temps au dynamisme des équipes scientifiques mises en place pour conduire ces activités et dans un second temps au soutien que leur apportent les responsables décanales. Ces soutiens se traduisent par des appuis tant sur le plan financier, matériel et de l'infrastructure.

Les équipes de coordination ont su pallier aux insuffisances des moyens financiers en trouvant des bourses à tous les apprenants.

Nous en déduisons donc que quelque soient les moyens mis à disposition de ces activités de formation, elles atteignent les objectifs préfixés en début de chaque exercice.

### **3.1.3.2 – Pool de laboratoires**

Les résultats obtenus au bout de trois ans d'exécution de cette activité semblent largement insuffisants au regard des moyens, environs en moyenne 78.800 euros soit 50.377.438 Francs CFA par an, qui lui sont alloués. Les matériels et les produits commandés ont été reçus à temps malheureusement ces produits n'ont pu être utilisés car les locaux prévus pour les accueillir n'ont pas été aménagés et ces produits n'ont pu être utilisés efficacement. La non utilisation de ces produits est aussi dû aux différents mouvements de grèves observés sur le campus et en particulier à la paralysie de la FSS due au blocage du dossier du professeur OLORY TOGBE.

Il faut noter aussi que le concept de pool de laboratoires n'est pas bien cerné par les responsables de laboratoires. Ils n'ont pas une idée très claire du contenu de cette activité. Malgré cet important budget alloué à cette activité, elle n'arrive pas à satisfaire toutes les sollicitations. Les demandes en matériels et en produits sont alors étalées sur toute la durée de convention. Ceci s'explique par le fait qu'au démarrage de cette activité, tous les responsables de laboratoires retenus dans cette activité ne se sentaient pas totalement impliqués.

Cependant vu le dévouement du professeur Raphaël DARBOUX et de son équipe, nous pensons que dès la résolution du problème du professeur OLORY TOGBE, les cours reprendront normalement et les activités se dérouleront donc comme prévues.

### **3.1.3.3 – CRPU**

Au regard des données recueillies, nous pouvons conclure que la CRPU, à travers ses séances de formation, est une structure demandée et acceptée par les enseignants (Graphe 3). Cependant ces derniers, dans leur grande majorité, ignorent l'existence de cette cellule au Rectorat ainsi que des activités qu'elle mène. (Tableau 10 et graphe 2). Cette

méconnaissance de la CRPU s'explique par le fait que la CRPU ne s'est pas rendue visible par ses actions.

Les formations données aux enseignants, à raison de trois par établissement, leur sont largement bénéfiques. Cependant, la CRPU n'a pas atteint pleinement ses objectifs. Elle n'a pas pu porter la formation à tous les enseignants. Ceci s'explique par le fait que tous les établissements, en particulier les établissements de formation générale, ne disposent pas de cellules pédagogiques et par conséquent, ne prévoient pas dans leur budget des lignes portant sur des sessions de restitution pédagogique. Malgré l'appui financier modeste de cent cinquante mille (150.000) francs CFA apporté annuellement aux établissements par la CRPU, les enseignants ayant assisté directement aux sessions de formation n'organisent pas toujours ces sessions de restitution à leurs collègues du même établissement. Cette analyse est valable uniquement pour les établissements de formation générale. Les établissements de formation professionnelle, non seulement disposent de cellules d'entité, mais aussi organisent au début de chaque année académique des sessions de formation pédagogique à l'endroit de leurs enseignants. Les matériels didactiques offerts aux établissements ne servent uniquement qu'à ceux de formation professionnelle puisque les enseignants de ces établissements ont reçu des formations adéquates à l'utilisation de ces matériels.

En somme, malgré les moyens mis à disposition de la CRPU, les objectifs préfixés n'ont pas été atteints et ne le seront pas malheureusement si une autre politique n'est pas mise en œuvre pour que les enseignants ne bénéficient directement des formations pédagogiques.

### **3.1.3.4 – Relève Académique**

D'après nos entretiens et les questionnaires adressés aux doctorants, nous en déduisons que la plupart des doctorants ne pourront pas soutenir leur thèse dans les délais prévus. Les raisons en sont multiples :

- financement tardif des recherches ;
- mésentente entre les deux co-directeurs sur le contenu de la thèse ;
- mauvaise programmation ;
- identification tardive du co-directeur belge spécialiste du domaine traité ;

- manque de suivi des doctorants lors de leur séjour au Bénin.
- indisponibilité du directeur local béninois
- directeur local non béninois ;
- difficultés de communication entre boursiers et directeur local

Le manque de suivi est aussi dû au fait que tous les directeurs de thèse locaux ne sont pas béninois. Le tableau suivant fait état des directeurs africains par discipline.

**Tableau 12: Point des directeurs de thèse africains par discipline**

Discipline	Nombre de directeurs		
	Béninois	Africains	Total
Gestion	2	3	5
Droit	1	1	2
Archéologie	0	2	2
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>6</b>	<b>9</b>

**Source : Service de la Coopération Universitaire – Année 2005-2006**

Pour remédier aux difficultés rencontrées, les boursiers ont émis des doléances :

- accorder quatre ans d'études pour les doctorats ;
- augmenter le délai de séjour en Belgique de 3 à 6 mois ;
- augmenter certains frais de bourses ;
- relever le montant de l'allocation (bourse) mensuelle ;
- octroyer l'allocation mensuelle aux doctorants agents permanents de l'Etat ;
- permettre aux doctorants d'effectuer des recherches dans les pays européens voisins ;
- permettre à ceux qui ont des directeurs africains de pouvoir les rencontrer dans leur pays ;
- acheter des équipements (ordinateur portable) aux boursiers ;
- prévoir un cadre d'échanges permanent entre les doctorants ;
- instaurer des échanges permanents entre co-directeurs

L'entretien obtenu avec le Secrétaire Permanent du Conseil Scientifique laisse transparaître que le recrutement des doctorants ne sera pas automatique car le conseil scientifique n'a pas été associé à la sélection des boursiers, ni être informé de l'existence d'une telle activité et par conséquent, rien n'a été mise en place pour le recrutement de ces doctorants à l'UAC une fois leur thèse soutenue ; la preuve en est que les deux doctorants de l'IMSP qui ont soutenu leur mémoire en 2003 ne sont toujours pas encore recrutés par l'UAC.

Beaucoup de problèmes se posent donc pour l'atteinte des objectifs de cette activité qui se trouvent être la première priorité pour l'UAC et pour la coopération avec le CIUF. Si des dispositions ne sont pas prises immédiatement, les objectifs fixés en début de programme quinquennal ne seront pas atteints. Ces difficultés proviennent du fait que cette activité ait été mal conçue dans sa forme et dans son fond. La précipitation avec laquelle les doctorants ont été sélectionnés n'a pas permis d'associer tous les acteurs de l'université, gage de l'assurance d'un recrutement efficace. Aussi les conditions de recrutement n'ont-ils pas permis de sélectionner d'une part les meilleurs candidats et d'autre part les directeurs qualifiés pour ainsi permettre une bonne évolution des travaux de recherche. Il faut enfin noter que les directeurs ne sont pas suffisamment motivés pour suivre les travaux des doctorants d'où la multitude de demandes de prorogation de bourses.

### **3.2 – Confrontation de l'analyse des données aux hypothèses de recherche**

Selon les questionnaires administrés et l'entretien réalisé, vérifions si les hypothèses émises sont vérifiées.

**Hypothèse 1** : La réussite de la coopération UAC-CIUF est subordonnée à l'implication réelle de tous les acteurs universitaires.

Nous venons donc de voir que si tous les acteurs à savoir les responsables de laboratoires, les responsables d'activités, les chefs d'établissements et les enseignants appuient les différentes activités comme ils le font actuellement, il n'y ait pas de raison pour que la coopération UAC-CIUF ne continue d'être une réussite et reste la coopération universitaire la plus dynamique de l'UAC.

**Hypothèse 2** : la reconduction de cet accord de coopération universitaire pour la période 2008-2012 est subordonnée au respect des engagements pris par la partie béninoise lors de la sélection des doctorants.

La partie belge ne cesse de le rappeler. L'UAC bénéficiera d'un troisième accord de coopération que si elle respecte les engagements pris lors de la signature de la convention 2003-2007. Ainsi donc tant que l'UAC et le groupe de pilotage ne mettront pas tout en œuvre pour le recrutement des doctorants après la soutenance de leur thèse, l'accord de coopération ne pourra malheureusement pas être signé par la partie belge. Il urge donc que les dispositions soient mise en place très rapidement.

Les deux hypothèses émises sont donc acceptées et vérifiées à travers les questionnaires, d'entretiens, d'observations. Comme pour tout projet, des insuffisances ont été notées et aussi des recommandations ont été formulées en vue de palier aux insuffisances.

### **3.3 – Recommandations et conditions de mise en oeuvre**

Après avoir présenté les données collectées et après les avoir analysées, nous allons formuler quelques recommandations qui vont permettre de corriger les faiblesses constatées. Ces recommandations concerneront les activités CRPU et relève académique.

#### **3.3.1 - CRPU**

- Elaborer une fiche de présentation de la CRPU en y précisant les activités menées.

En effet il sera très important et utile que la CRPU fasse des prospectus pour vulgariser ses activités. Ces prospectus seront distribués à chaque enseignant de l'UAC et ainsi la CRPU sera mieux connue du personnel enseignant de l'UAC.

- Appuyer la création des cellules pédagogiques dans les établissements et procéder au recyclage des enseignants par établissement.

La CRPU ayant été jugée par les enseignants comme une structure indispensable pour leur mise à niveau, la création des cellules pédagogiques directement dans les établissements permettra à tous les enseignants de suivre directement les séminaires de formations et de ne plus se contenter des séminaires de restitution où la bonne information n'est pas toujours bien transmise.

### **3.3.2 - La relève académique**

- Mettre sur pied un comité scientifique.

Le rôle de ce comité scientifique sera le suivi des doctorants lors de leur séjour au Bénin afin de leur permettre de se consacrer pour la grande partie de leur temps aux travaux de recherche, ainsi les doctorants ne seront pas livrés à eux-mêmes.

- Le groupe de pilotage de la coopération UAC-CIUF initie d'une part des actions en direction du Recteur, Président du Conseil Scientifique, pour faciliter le recrutement de ces doctorants et d'autres part en vers le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Formation Professionnelle et le gouvernement pour la prise de décret spécial pour le recrutement direct de ces doctorants.

Au cas où l'UAC serait autorisée à sélectionner de nouveaux doctorants, nous recommandons que :

- le conseil scientifique soit associé aux négociations pour la sélection de nouveaux doctorants ;
- priorité soit donnée aux enseignants agents permanents de l'Etat qui interviennent déjà dans les différents établissements et qui n'ont pas encore obtenu leur thèse faute de moyens. Que ces doctorants soient sélectionnés en nombre limité afin que les moyens qui leur seront alloués puissent leur permettre de mener à bien leurs travaux de recherche.

### **3.3.3 - Conditions de mise en oeuvre**

La mise en œuvre des recommandations formulées plus haut ne peut se faire que dans un cadre beaucoup plus institutionnel et non pas par la seule coopération.

Etant donné que la pédagogie fait partie des objectifs prioritaires du plan stratégique de l'enseignement supérieur, pour que les recommandations puissent être effectives, il faut que la CRPU soit reconnue comme une structure à part entière et qu'un budget lui soit alloué. Il faudra donc que l'UAC mette à disposition de la CRPU des moyens financiers et matériels pour lui permettre d'atteindre les objectifs qu'elle s'était fixés. L'aide de la coopération belge ne sera donc que ponctuelle.

La relève académique est l'autre priorité importante du plan stratégique de l'enseignement supérieur, mais aussi de la coopération UAC-CIUF. Des efforts doivent se déployer de part et d'autre pour la mise en commun des ressources. Un des obstacles à l'atteinte des objectifs fixés en début de convention est la non implication du conseil scientifique de l'UAC dans les négociations préliminaires de sélection des boursiers. Il faut alors dès maintenant que le conseil scientifique soit associé au suivi des doctorants et à l'exécution de cette activité. Les doctorants issus de cette activité pourraient alors être prioritaires lors de l'ouverture de postes pour le recrutement d'enseignants par l'UAC. La mise en œuvre des recommandations suppose aussi que la cellule de coordination mène déjà des démarches en direction du partenaire belge pour l'augmentation de l'enveloppe budgétaire accordée à cette activité. Le CS étant associé à la cellule, le recrutement de nouveaux doctorants ne souffrira alors pas de handicaps majeurs pour l'atteinte des objectifs à fixer.

## CONCLUSION GENERALE

La coopération UAC-CIUF est la seule coopération institutionnelle à l'UAC et elle est très active. Après un premier plan quinquennal 1997-2002 très fructueux, l'UAC a bénéficié d'un deuxième plan quinquennal 2003-2007. A mi parcours de l'exécution des activités issues de cette coopération, nous avons effectué une évaluation qui nous a permis de relever les insuffisances dans l'exécution des différentes activités. Des recommandations ont été proposées pour pallier aux insuffisances notées.

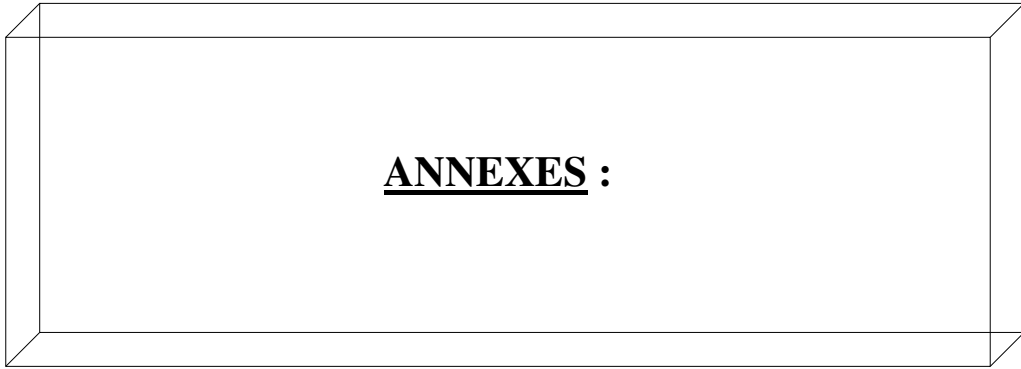
La coopération UAC-CIUF prend une part dans l'accomplissement des missions assignées à l'UAC. C'est pour cette raison que les responsables de la coopération UAC-CIUF, doivent tout mettre en œuvre pour exécuter, selon les règles de l'art, les différentes activités afin de bien clôturer ce plan et de bénéficier d'un éventuellement troisième plan quinquennal.

Les besoins de l'UAC sont énormes. La coopération UAC-CIUF peut-elle seule, répondre aux sollicitations de tous les usagers de l'UAC, tant ces sollicitations sont nombreuses et variées ? Nous appréhendons déjà les difficultés du partenaire belge, le CIUF sera très tôt asphyxié par les nombreuses sollicitations. Il est alors urgent que les autorités de l'université, en occurrence le service de la coopération universitaire, prospectent et négocient des accords de coopération universitaire institutionnelle avec d'autres universités, surtout celles de l'Asie (Japon, Chine, etc ..) pour satisfaire les attentes légitimes de la communauté universitaire.

## **BIBLIOGRAPHIE**

1. AGBLONON Parfait (2003-2004), « Cours de suivi et évaluation de projets », cycle II -ENAM
2. Alain BLANCHET et Anne GOTMAN (1992), « **L'enquête et ses méthodes : l'entretien** », NATHAN Université
3. Arrêté N° 2001-090/MESRS/DC/SG/SP du 19 Octobre 2001 portant « **Organisation, attributions et fonctionnement de l'Université d'Abomey-Calavi** », MESRS
4. Conseil pédagogique des professeurs de l'ENAM (2005), « **Référentiel des mémoires** », ENAM
5. CUD (2002) « **Convention de coopération du programme 2003-2007 entre le CIUF et l'UAC** » SCU-UAC
6. CUD (2002), « **Vade-mecum sur le programme de Coopération Universitaire Institutionnel** », CUD
7. Document de travail n° 8 (2000), « **L'évaluation à mi-parcours des interventions des fonds structurels** », Commission des Communautés Européennes, [http://europa.eu.int/comm/regional\\_policy/sources/docoffic/working/doc/midterm\\_fr.pdf](http://europa.eu.int/comm/regional_policy/sources/docoffic/working/doc/midterm_fr.pdf)
8. Dr. Luisa Maria AGUILAR (2003), « **Rapport final – Evaluation externe du programme de coopération universitaire institutionnelle, période 1997-2002** », CUD
9. Emile Cossi MONLANDJO (2005), « **Evaluation à mi-parcours de la réforme budgétaire "PERAC" au Bénin : Cas du Ministère du Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire (MEPS)**», Bibliothèque ENAM
10. Euloge AKOSSINOU (2005), « **Evaluation sommative du projet d'électrification des 17 centres ruraux** », Bibliothèque ENAM
11. **Fiches de présentation des activités**
12. **Fiches d'évaluation des doctorants**
13. François de SINGLY (1992), « **L'enquête et ses méthodes : le questionnaire** », NATHAN Université
14. « **Gestion d'un programme – Fonctionnement** », <http://youth.gc.ca/mentor/fr/fonctionnement.html>

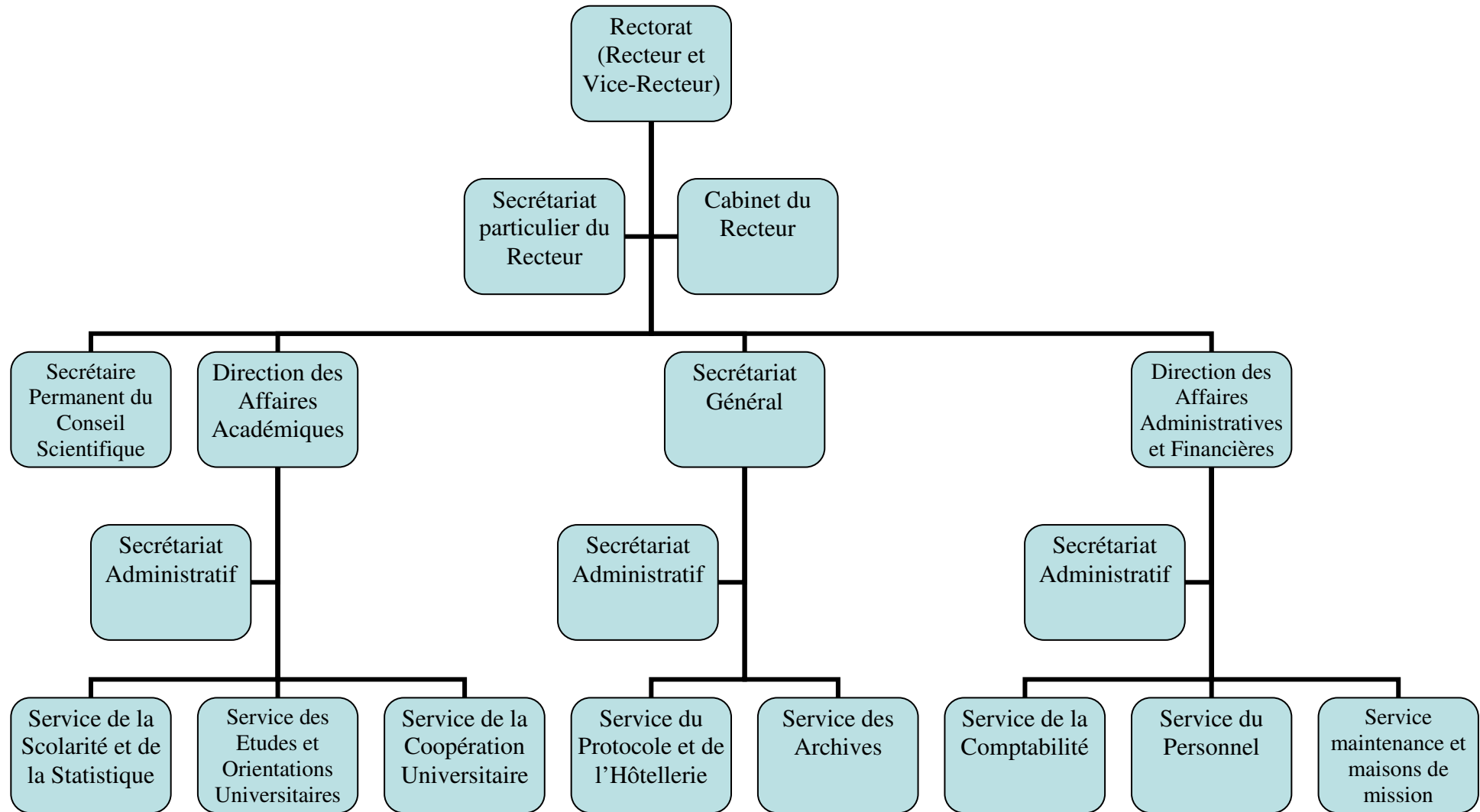
15. Jean-Claude ROUVEYRAN (1994), « **Mémoires et thèses : l'art et les méthodes** », Maisonneuve & Larose
16. Jean Marie DE KETELE et Xavier ROEGIERS (1996), « **Méthodologie du recueil d'informations : Fondements des méthodes d'observations, de questionnaires, d'interviews et d'études de documents** », 3<sup>ème</sup> édition DeBoeck Université
17. Michelle LESSARD-HEBERT, Gabriel GOYETTE et Gérald BOUTIN (1997), La recherche qualitative : « **Fondements et pratiques** », DeBoeck Université
18. Objectif 2 2000-2006, « **Evaluation à mi-parcours : cahiers de charges** », Région Poitou-Charentes, [http://www.apce.org/pdf/cahier\\_des\\_charges.pdf](http://www.apce.org/pdf/cahier_des_charges.pdf)
19. **Plan Stratégique de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique**
20. **Rapports d'activités**
21. UAC-CIUF (2002), « **Eléments du programme quinquennal 2003-2007** », SCU



**ANNEXES :**

**ANNEXE 1 :**

**ORGANIGRAMME DU RECTORAT**



## ORGANIGRAMME DU RECTORAT

**ANNEXE 2 :**

**LES QUESTIONNAIRES ET GUIDE  
D'ENTRETIEN**

## QUESTIONNAIRE ADRESSE AUX DOCTORANTS DE LA RELEVÉ ACADEMIQUE

NB / Ce questionnaire vous est adressé dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours de la coopération entre l'UAC et le CIUF (Conseil Inter-Universitaire de la communauté Française de Belgique). Merci du temps que vous nous accordez pour le remplir.

1 - Quelle est votre établissement de provenance ?

FAST	<input type="checkbox"/>	FLASH	<input type="checkbox"/>	FSS	<input type="checkbox"/>
FADESP	<input type="checkbox"/>	FASEG	<input type="checkbox"/>	EPAC	<input type="checkbox"/>
FSA	<input type="checkbox"/>	ENAM	<input type="checkbox"/>	ENEAM	<input type="checkbox"/>

2 - En quelle année avez-vous démarré votre thèse ?

.....

3 - Depuis quelle année bénéficiez-vous de l'appui du CIUF ?

.....

4 - Quelle est l'année probable de la soutenance de votre thèse ?

.....

5 - Pensez-vous pouvoir respecter cette échéance ?

Oui  Non

6 - Si non, quelle en serait la cause ?

.....  
 .....  
 .....

7 - De combien d'années avez-vous besoin en plus ?

Un  Deux  Trois

8 - Lors de votre séjour en Belgique, êtes-vous suivi dans votre travail ?

Oui

Non

9 - Si oui par qui ?

.....  
.....

10 - Dites en quelques lignes comment se passe ce suivi ?

.....  
.....  
.....  
.....

11 - Lors de votre séjour Bénin, êtes-vous suivi dans votre travail ?

Oui

Non

12 - Si oui par qui ?

.....  
.....

13 - Dites en quelques lignes comment se passe ce suivi ?

.....  
.....  
.....  
.....

14 – Si non, pourquoi ?

.....  
.....  
.....  
.....

15 - De quelle université est votre co-directeur local?

UAC

Autre africaine

16 - Si africaine, donnez le pays ?

.....

17 - Pour ceux qui ont un co-directeur non Béninois comment se passent les échanges et le suivi ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

18 - Avez-vous des doléances à formuler ?

Oui  Non

19 - Si oui lesquelles ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

## QUESTIONNAIRE ADRESSE AUX ENSEIGNANTS SUR LA CELLULE DE RESSOURCES EN PEDAGOGIE UNIVERSITAIRES (CRPU)

NB / Ce questionnaire vous est adressé dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours de la coopération entre l'UAC et le CIUF (Conseil Inter-Universitaire de la communauté Française de Belgique). Merci du temps que vous nous accordez pour le remplir.

1 - Quelle est votre établissement de provenance ?

FAST	<input type="checkbox"/>	FLASH	<input type="checkbox"/>	FSS	<input type="checkbox"/>
FADESP	<input type="checkbox"/>	FASEG	<input type="checkbox"/>	EPAC	<input type="checkbox"/>
FSA	<input type="checkbox"/>	ENAM	<input type="checkbox"/>	ENEAM	<input type="checkbox"/>

2 - Etes vous informés de l'existence au Rectorat de la CRPU ?

Oui  Non

3 - La CRPU organise régulièrement des sessions de formation à l'endroit des enseignants. Avez-vous déjà suivi ces sessions de formation ?

Non  oui directement  oui indirectement

4 - Si oui indirectement, dites comment ?

.....  
 .....  
 .....  
 .....

5 - Si oui directement, avez-vous transmis ces connaissances à vos collègues ?

Oui  Non

6 - Si oui comment ?

.....  
.....  
.....  
.....

7 - Combien de fois avez-vous pris part à ces séances de formation ?

Un  Deux  trois  quatre  cinq et plus

8 - Avez-vous acquis des connaissances nouvelles ?

Oui  Non

9 - Cette formation vous a-t-elle permis d'améliorer votre façon de préparer et de donner votre enseignement ?

Oui  Non

10 - Connaissez-vous toutes les activités de la CRPU ?

Oui  Non

11 - Avez-vous souvent visité la CRPU ?

Oui  Non

12 - Quel jugement portez-vous sur la CRPU ?

.....  
.....  
.....  
.....

13 - Existe-t-il une cellule pédagogique dans votre établissement ?

Oui  Non

14 - Si oui, Existe-t-il une relation entre votre cellule d'entité et la CRPU ?

Oui

Non

15 - Quelles sont vos attentes par rapport à la CRPU ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

## **GUIDE D'ENTRETIEN A BASE DE QUESTIONNAIRE AVEC LE SECRETAIRE PERMANENT DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DE L'UAC**

NB / Ce guide est conçu dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours de la coopération entre l'UAC et le CIUF (Conseil Inter-Universitaire de la communauté Française de Belgique).  
Merci du temps que vous nous accordez pour l'entretien.

1 - Pouvez-vous nous rappeler la procédure de recrutement des enseignants à l'UAC ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

2 - Es-ce que ce sont les établissements qui expriment leur besoins en enseignants ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

3 - Lorsqu'il y a beaucoup de demandes, suivant quels critères faites vous la sélection des nouveaux enseignants ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....



8 - Pensez-vous que le conseil scientifique doit être nécessairement associé à la procédure de sélection d'éventuels nouveaux doctorants ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

9 - Quel rôle peut jouer le conseil scientifique dans la sélection des boursiers ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

# TABLE DES MATIERES

DEDICACES	v
REMERCIEMENTS	vi
LISTE DES SIGLES ET ABBREVIATIONS	vii
LISTE DES TABLEAUX	ix
LISTE DES FIGURES	x
RESUME	xi
SOMMAIRE	xiii
INTRODUCTION GENERALE	1
Chapitre I – Présentation des Institutions et des activités de la Coopération UAC-CIUF	3
1.1 – Présentation des institutions	3
1.1.1 - Présentation de l’UAC	3
1.1.2 - Présentation du CIUF-CUD	4
1.2 – Présentation des activités de la Coopération UAC-CIUF	5
1.2.1 – Activités du premier plan quinquennal 1997-2002	5
1.2.2 – Activités du deuxième plan quinquennal 2003-2007	7
1.2.3 – Objectifs et résultats attendus	7
1.3 – De l’objectif de l’étude à la méthodologie choisie	12
1.3.1 – Objectifs et hypothèses	12
1.3.2 – Choix de la méthodologie	12
Chapitre II – Présentation des données recueillies	14
2.1. – Collecte des données	14
2.2. – Présentation des données	18
2.2.1 - Activités de formation DEA et DESS	18
2.2.2 –Pool de laboratoires	20
2.2.3 –CRPU	21
2.2.4 –Relève académique	26
Chapitre III Analyse et recommandations	28
3.1 - Analyse des données	28
3.1.1 – Cohérence	28
3.1.2 – Pertinence	29
3.1.3 – Efficacité et efficience	30

3.1.3.1 – Activités de formation au DEA et DESS	30
3.1.3.2 – Pool de laboratoires	31
3.1.3.3 – CRPU	31
3.1.3.4 – Relève Académique	32
3.2 – Confrontation de l’analyse des données aux hypothèses de recherche	34
3.3 – Recommandations et conditions de mise en oeuvre	35
3.3.1 - CRPU	35
3.3.2 - La relève académique	36
3.3.3 - Conditions de mise en oeuvre	36
CONCLUSION GENERALE	38
BIBLIOGRAPHIE	39
ANNEXES	41
TABLE DES MATIERES	54